



Rencontres Théobaldiennes

Comité de quartier n°1

Compte-Rendu

Quartier Saint Germain



Vendredi 23 juin 2023 à 18h30 – Salle La Rotonde

Centre Culturel Marc Brinon, 1 rue des vergers

Organisateurs :

M. le Maire, Sinclair Vouriot

M. Christian Plumard

Secrétaires de séances :

M. Grégory Brulé

Mme Céline Di Domenico

Membres Présents :

Mme Sabine Picard

M. Philippe Gabillot

Mme Marine Rouichi

M. Philippe Justus

Avec la participation de Mme Cathie Gendron, responsable du Service Prévention & Sécurité.

Membres absents excusés :

Mme Agnes Bartuccio

M. Mohamed Medjidi

Mme Vanny Cheav

M. Claude Rousseau

COMPTE RENDU

1. *Présentation et signature de la charte de fonctionnement des Comités de quartiers*

Lecture de la charte par M. Plumard à l'ensemble des participants.

Remise de la charte aux référents habitants.

2. *Point sur les sujets évoqués lors de la Rencontre Théobaldienne du 11 mars 2023*

Rue Jean François millet :

- Haies : certaines haies ont été taillées. Le reste est prévu prochainement. Les plantations réalisées au printemps n'ont pas résisté aux récentes fortes chaleurs. De nouvelles plantations auront lieu à l'automne.
 - o Chicane devant les concessions : proposition de mettre de la pelouse
 - o Information : la commune va changer de prestataire concernant les espaces verts et l'élagage à l'automne
- Au numéro 10 : locations illégales et autres infractions : la commune est en contact avec l'ARS et les services de police. Les services Sécurité & Prévention et le CCAS travaillent ensemble pour régler le problème
- Réfection des trottoirs : prévue sur l'ensemble de la commune
- Marquage au sol : opération qui démarre cet été sur l'ensemble de la commune (passages protégés, zone 30, places de stationnement, stops...)
- Retrait des barrières : fait et les trous ont été rebouchés

Rue villa Delacroix :

- Panneaux 'interdit aux riverains' qui étaient cachés par les branches : fait. Les services techniques vont vérifier régulièrement que cela soit toujours visible

Concessions :

- Stationnement compliqué : le service Sécurité & Prévention intervient régulièrement

Jeux enfants / Sport :

- Complément de jeux de manière générale : il y a le projet de réaliser un city stade sur l'esplanade (dans le prolongement des terrains de basket). Le projet est en cours, la commune profite de la dynamique des Jeux Olympiques pour demander des subventions.
- Pavés japonais : installés pour accéder à l'espace de jeux pour enfants
- Sol du parc : demande de mettre un sol souple comme le parc au jardin de ville. Des devis vont être demandés.

Rue François boucher :

- Nuisances avec quelques rassemblements : un arrêté a été pris contre le rassemblement de 4 personnes et plus (20h-6h) pour 4 mois renouvelable, sur des endroits bien précis de la commune.

Stationnement :

- Dépose des enfants : la commune a réaménagé l'espace devant l'école Pierre Villette pour éviter les arrêts sauvages. Les ASVP passent aux horaires de dépose le matin. Rappel que le parking est ouvert au gymnase
- Projet pour mettre un abri pour les vélos

Mobilités douces :

- Entreprise TIERS (trottinettes et vélos électriques) : le contrat dure un an. C'est l'entreprise qui change les batteries sur les emplacements dédiés et qui les remet sur les zones. Quand la batterie est vraiment HS, il n'y a plus de géolocalisation donc la société ne peut plus les localiser. Pour cela, un QR code est visible sur l'engin et avec la plaque, on peut faire remonter l'information plus facilement. Demande de réalisation une campagne d'information à ce sujet.
- Rer V : ça avance bien, Saint-Thibault-des-Vignes est en avance sur les autres communes de Marne et Gondoire

Concessions :

- Stationnement dans les rues : réduction du stationnement des clients et/ou salariés des concessions rue Millet mais augmente progressivement vers Delacroix et Morisot.
- Alarmes : les concessions ont un problème avec leur alarme, ils doivent changer de prestataire. M. Gabillot a des coordonnées pour faire remonter directement quand l'alarme se déclenche.

Proposition d'aménagement :

La fermeture de la rue n'est pas souhaitée.

Condamner le tronçon Morisot et le vendre à Audi et Volkswagen.

Possibilité de faire une inter circulation dans les garages.

Le Maire rappelle que dans les permis de construire des concessions, le stationnement dans les rues résidentielles est interdit. Proposition de leur faire un écrit en leur rappelant leurs obligations. Si cela n'est pas résolu : proposition de faire une campagne de verbalisation (avec la mise en place d'un panneau interdisant le stationnement).

3. *Questions diverses*

Demande de recevoir les comptes rendus des autres quartiers.

Demande d'installation d'un miroir rue Auguste Renoir (visibilité réduite sur la gauche quand les voitures montent).

Demande d'installation d'un miroir dans le virage de villa Eugène Delacroix.

Demande d'installation également à la sortie en dessous l'arrêt de bus Claude Monet : prévu dans l'aménagement de la place.

Demande d'installation de panneaux Zone 30 à chaque entrée de quartier. Un arrêté municipal indique que seule la RD418 est limitée à 50km, le reste de la commune est à 30km.

Demande de faire un panneau interdit aux véhicules cyclomoteurs dans les petits passages – comme cela a été fait dans l'allée du château (notamment derrière Honoré Daumier)